

Bruno Villalba. L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique. *Écologie & politique : sciences, culture, société*, Le bord de l'eau éditions / Presses de Sciences Po / Syllepses / Ecopresse, 2010, N°40 (2), pp.95-113. <10.3917/ecopo.040.0095>. (hal-02421197)

L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique

Bruno Villalba

Alors qu'elle commence à peine à accéder à une certaine reconnaissance institutionnelle, l'écologie politique doit faire face à de profondes interrogations sur le contenu et le sens de son projet politique. En 1974, René Dumont menait une campagne politique avec un slogan alarmiste : « *L'utopie ou la mort* »^[1]. On pouvait alors considérer que nous étions encore en capacité de choisir entre l'une et l'autre. Quarante années ont passé ; l'utopie ne peut plus avoir le même contenu et les tendances macabres n'ont cessé de gagner du terrain. L'alternative d'hier nous apparaît comme un luxe...

Aujourd'hui, l'écologie politique ne peut plus se contenter de mobiliser les horizons de cette utopie passée. Elle est dans l'obligation de réévaluer son projet en fonction des contraintes actuelles. L'urgence écologique, naguère brandie comme une hypothèse maladroite, est désormais bien installée comme structure de nos sociétés. L'urgence sociale – qui était déjà liée à l'enjeu environnemental dans les écrits des premiers théoriciens de l'écologie – n'a plus besoin d'être démontrée. Nous devons maintenant gérer, rapidement, « la *catastrophe au singulier* »^[2], c'est-à-dire, selon Jean-Pierre Dupuy, « *non pour désigner un événement unique, mais un système de discontinuités, de franchissements de seuils critiques, de ruptures, de changements structurels radicaux qui s'alimenteront les uns aux autres, pour frapper de plein fouet avec une violence inouïe les générations montantes* »^[2].

Dumont supposait que nous disposions, encore, d'une durée suffisante pour empêcher l'installation de la catastrophe ; à condition d'accepter rapidement la situation, d'en prendre la mesure et d'agir tout aussi prestement. Pour lui, et la plupart des théoriciens de l'écologie politique de l'époque, nous avions encore le choix d'adapter notre modèle de société avec les limites de la planète. Désormais, nous sommes face à la nécessité de gérer les conséquences de ces quarante années perdues à dénier la pertinence du constat des écologistes d'alors. L'urgence est désormais avérée et non plus prophétisée.

L'écologie politique doit alors produire une proposition politique adaptée à cette difficulté de concilier les temporalités écologiques et politiques. C'est-à-dire qu'il lui faut tenir compte d'une *contraction démocratique*, résultant d'une réduction du temps qu'il nous reste pour produire des solutions adaptées à l'enjeu des conséquences du cumul des urgences naturelles et sociales. Elle doit pouvoir accepter de reformuler son projet, en prenant en considération la réduction de la durée dont elle dispose pour pouvoir faire partager ou faire adopter des politiques publiques locales et globales pouvant permettre le prolongement de l'expérience humaine. Il lui faut produire une vision du politique qui tienne compte du délai qu'il nous reste et des conséquences de cette restriction temporelle sur notre conception de la démocratie.

L'urgence avérée

En quarante ans, nous sommes passés de l'hypothèse à la certitude. La dégradation continue de la situation globale de la nature, à l'échelle internationale comme locale, ne cesse de se

[1] R. Dumont, *L'utopie ou la mort*, Seuil, Paris, 1974.

[2] J.-P. Dupuy, *Le sens du sacré*, Carnet nord, Paris, 2008, p. 31.

révéler, au fur et à mesure que se perfectionnent nos outils d'évaluations. Le rapport Meadows paru en 1972 prédisait que la poursuite de la croissance déboucherait inévitablement sur des effondrements mondiaux dans le courant du 21^e siècle, du fait des limites des ressources naturelles et de l'impact des pollutions^[3]. Le rapport Brundtland, publié lui en 1987, préconisait une nouvelle gouvernance entre l'économie, le social et l'environnement en raison du diagnostic pessimiste auquel son évaluation de la situation écologique et social aboutissait^[4]. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mettent enfin en avant les dimensions anthropogènes des événements climatiques, puisque ce sont les hommes qui sont à l'origine des processus en cours... Ces rapports, alarmistes, valident l'importance et la complexité des interactions liant les hommes et les milieux. C'est le sens même de l'écologie politique. Ces documents accréditent, à leur manière, l'idée que notre volonté de développement, notre obsession de la croissance... risquent de remettre en cause des conditions mêmes de la survie de l'espèce humaine^[5]. Désormais, l'urgence est souvent proclamée à partir de ces constats scientifiques. Et ils offrent, pour les plus récents d'entre eux, de sombres perspectives sur notre devenir commun...

L'intuition fondamentale de l'écologie politique, à savoir que les hommes sont dépendants des interactions qu'ils mettent en place avec les milieux naturels – espaces fragiles et limités – est devenue un fait total. Nous ne pouvons pas nous extraire de notre relation à la nature : le déracinement pouvait constituer un projet politique émancipateur lorsque nous imaginions la terre illimitée (dans son territoire et ses ressources), il ne l'est plus lorsque les conditions de notre développement ont dépassé les capacités naturelles de la planète. Et que cela entraîne des tensions sociales de moins en moins contrôlables, pacifiquement.

Cela montre combien l'urgence écologique actuelle n'a rien d'une découverte : sa visibilité témoigne de la longue durée de son histoire^[6]. Ce que révèle aujourd'hui le dérèglement climatique s'explique par l'organisation de nos sociétés modernes depuis plus de 150 ans. Loin de constituer un événement contemporain, la crise écologique s'inscrit durablement dans notre conception du monde et de notre manière de concevoir la nature^[7]. Pourtant, la classe politique maintient une vision développementaliste de notre rapport au monde – vision en partie partagée par l'écologie politique. Mais les contraintes environnementales croissantes amènent à nous interroger sur cette pertinence de la longue durée pour y faire face.

Obsolescence de la durée

Depuis quelques années, avec Luc Semal, nous avons engagé un travail à propos de la matérialisation politique de l'obsolescence de la durée dans les discours de ces auteurs^[8]. Cela supposait de s'interroger sur le rapport que nos sociétés modernes entretenaient avec le

[3] D. Meadows, D. Meadows, J. Randers et W. Behrens, *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard, Paris, 1973.

[4] Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Organisation des Nations unies, Nairobi, 1987.

[5] Ou dans une moindre mesure au risque d'effondrement du système libéral (A. Lipietz, *Face à la crise, l'urgence écologique*, Textuel, Paris, 2009). De son côté, le rapport Stern n'a aucune dimension critique à l'égard de la rationalité capitaliste. Sa critique souhaite notamment inciter les capitalistes à renouer avec une relation plus étroite aux conditions de la permanence de leur profit. Son rapport démontre que l'inaction fera perdre, sous peu, beaucoup plus d'argent que quelques investissements immédiats.

[6] J. R. McNeill, *Something new under the sun. An environmental history of the 20th century*, W.W. Norton & Company, New York & Londres, 2000.

[7] La consommation d'énergie a été multipliée par plus de 12 au seul 20^e siècle...

[8] L. Semal et B. Villalba, « Obsolescence de la durée. La politique peut-elle continuer à disqualifier le délai ? », in B. Alliot (dir.), *La politique peut-elle sauver l'espèce humaine?*, Éditions de la Fondation pour les études européennes, Cluj-Napoca, 2010.

temps et d'examiner les conséquences de l'irruption de la question écologique au sein de cette relation.

Nos sociétés modernes se sont construites en élaborant un rapport particulier avec le temps. Nous avons adopté une temporalité qui consiste à imaginer l'inscription de nos activités humaines dans la *durée*. À coups de rationalité instrumentale, de dispositifs techniques, d'idéologies matérialistes appuyées sur des années de politiques de croissance, nos sociétés se sont confortées dans l'idée qu'elles disposaient d'une historicité sans limites. Cela participe à la production d'une culture politique du temps^[9], qui aboutit à la construction d'un temps *permanent*, sur lequel la politique peut agir. Dans nos démocraties occidentales, les discours et les processus de décision politiques s'inscrivent traditionnellement dans le méta-récit d'une histoire humaine éternelle, qui ne prendra jamais fin^[10].

La politique permet cette articulation entre l'homme et le déroulement des choses, en donnant *un sens* à la succession continue des événements. Cela aboutit, par exemple, à la construction de la « *légende du progrès*^[11] », qui offre le sentiment qu'il existe une certaine finalité au changement, selon une fin supposée. Il appartient désormais à la politique de mettre en place cette idée d'un perfectionnement continu et unifié. Pour Hannah Arendt, la politique doit permettre de répondre à la possibilité du monde de se poursuivre afin d'assurer aux hommes leur propre permanence. Pourtant, en même temps, elle diagnostique les conséquences d'une modernité subvertie par le totalitarisme et elle insiste sur le danger atomique^[12]. Mais, l'objectif de la politique est, finalement, d'assurer la continuité de l'existence humaine^[13]. En cela, Arendt valorise la vision de la politique comme mode de production d'une permanence : la création d'un ordre censé maintenir, dans la durée, la liberté humaine. Ainsi, il n'y aurait pas de limite à la durée du temps, soumis à l'injonction qui lui est faite par la politique de continuer, continuer^[14]...

Le vécu du temps moderne renvoie à la notion de *durée* comme temps perpétuel. Le « *développement* » présente bien cet idéal d'un temps permanent. Si cette notion reste difficile à définir, il importe de soulever son caractère performatif : le développement est une réalité efficiente, qui produit sa propre existence à partir de sa matérialité. Selon Gilbert Rist, cette métaphore organiciste recouvre quatre caractéristiques : la *directionnalité* (le développement a un sens et un but, qui sont donnés dès le départ), la *continuité* (le développement est un changement qui se déroule dans le temps, par stades ou étapes successives), la *cumulativité* (chaque étape franchie appelle déjà l'étape suivante, et ce jusqu'au stade ultime) et l'*irréversibilité* (une fois la dynamique du développement engagée, on ne peut plus retourner en arrière)^[15]. Par conséquent, c'est bien une perception du temps qui est proposée, reposant sur le principe essentiel que celui-ci n'a pas de limites – la caractéristique fondamentale de la *continuité* qui nous intéresse ici – et, qui plus est, qu'il peut être soumis à nos intentions, puisqu'il nous permettra d'améliorer, sans cesse, le confort humain et ses conditions de vie. Le temps occidental – devenu une référence mondiale – est un temps sans limite...

[9] L'approche de Paul Ricoeur (*Les cultures et le temps*, Payot, Paris, 1975) constitue un bel exemple de cette volonté de constituer une continuité et une explication entre le temps et sa signification spirituelle et politique.

[10] P. Ricoeur, *op. cit.* ; F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003.

[11] C. Lepage et F. Guery, *La politique de précaution*, Puf, Paris, 2001, p. 174-186.

[12] H. Arendt et C. Jaspers, *La bombe atomique et l'avenir de l'homme*, Plon, Paris, 1958 et H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1961, p. 203.

[13] H. Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, Paris, 1995, p. 52 et 44.

[14] Une telle cécité volontaire se retrouve dans les écrits des penseurs de la démocratie contemporaine. Voir notre analyse sur l'approche de Pierre Rosanvallon : L. Semal et B. Villalba, « Pierre Rosanvallon et le délai politique », *ÉcoRev'*, n°34, 2009, p. 18-19.

[15] G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, 3^e éd. revue et aug., Les Presses de Science Po, Paris, 2007.

Il peut lui arriver de rencontrer des obstacles, des crises. Mais ces ruptures sont ponctuelles, provisoires. Nos capacités techniques, sur lesquelles nous projetons nos espérances de toujours plus de bien-être, permettront de les dépasser. Notre croyance en une « *tendance technique*^[16] » offre, sans cesse, de nouvelles capacités de façonner notre rapport au temps. Le temps est alors un continuum sur lequel l'homme peut exercer sa souveraineté rationnelle et insérer ce temps dans sa propre histoire sociale.

L'écologie politique s'est construite en questionnant ce postulat d'une durée infinie du temps et d'une capacité illimitée du pouvoir politique à la construire. De nombreux théoriciens ont, dès le milieu des années 1950, diagnostiqué l'impossibilité de résoudre les distorsions nature-société^[17]. Jusqu'alors, celles-ci n'étaient n'appréciées qu'au regard d'un pouvoir politique disposant d'une absence totale de limite dans son intervention et ses capacités d'action. L'homme se vivant en dehors de la nature, il peut développer sur elle un fort interventionnisme et s'émanciper par la technique de sa contrainte matérielle, développant un fort sentiment de puissance. Bien sûr, c'est un sentiment, car la dépendance à la nature reste totale : l'air, l'eau, la biodiversité, etc. Or, ces auteurs ont insisté sur l'importance de mettre en adéquation une conception du temps basée sur une évaluation effective des conditions permettant de continuer à construire un projet viable pour l'humanité.

Ainsi, Günther Anders explique à quel point la pression technique, incarnée par la puissance atomique, fait désormais office d'horizon indépassable de l'histoire humaine. La bombe est une incarnation (et non pas une chimère) de la capacité d'*annihilation totale et immédiate de l'humanité et du temps*^[18]. Il explique à quel point la double utilisation de l'arme atomique, l'installation de la dissuasion nucléaire au cœur des stratégies politiques des sociétés industrielles, conduit à l'impossibilité de contrôler politiquement cette surpuissance... Il met en avant les lacunes théoriques de la philosophie de la modernité quant à la place de la technique et son impact sur les formes de gouvernements.

Ces théoriciens vont contribuer à formuler une conception anachronique du temps politique : celle d'un *temps fini*, c'est-à-dire basée sur l'hypothèse qu'il puisse exister une fin à l'expérience humaine dans son ensemble (et non pas simplement à la disparition d'une partie du genre humain). Les discours alarmistes des années 1950-1970 insistent souvent sur l'importance de modifier les perspectives temporelles pour élaborer un projet collectif, afin de les rendre compatibles avec la réalité géologique de la planète.

L'idée de *finitude* s'est installée comme l'un des leitmotivs angoissants des mouvements écologistes. Mais jusqu'à quel point croient-ils à leur propre constat ? Autrement dit, leur adhésion à cette idée va-t-elle jusqu'à accepter l'idée qu'avec la réalité de la crise écologique et sociale, nous assistons à une substitution de la *durée* au profit du *délai* ?

L'affirmation du délai

Le délai résulte de la déduction que l'histoire de notre monde moderne ne peut plus se construire sur le modèle de la succession de modes d'organisation destinés à se transformer, certes, mais à se maintenir indéfiniment. Au contraire, en raison même de cette conception d'une progression continue et infinie de l'histoire humaine vers un optimum qu'il faut atteindre grâce à une politique volontariste (sur le plan technique mais aussi moral), les sociétés modernes ont entraîné une telle désagrégation des interactions entre hommes et milieux naturels que cela génère la disparition des conditions de vie de l'espèce humaine. Les rapports sociaux sont eux aussi concernés : la valeur de l'autonomie individuelle cède peu à

[16] A. Gras, *Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique*, Fayard, Paris, 2003, p. 18.

[17] Qui ont pensé la question écologique (R. Carson, J. Dorst, R. Hainard...) sans forcément être des écologistes politiques (comme le furent des précurseurs comme B. de Jouvenel, J. Ellul...).

[18] G. Anders, *Hiroshima est partout*, Seuil, Paris, 2008.

peu la place à une perception machinique du sujet politique^[19]. Il ne reste donc plus qu'à évaluer le délai restant à nos sociétés avant d'atteindre la phase ultime de cette désagrégation. Et une fois atteinte, il sera à jamais impossible à l'espèce humaine dans son ensemble de continuer à se survivre.

Le délai représente le prolongement logique de l'acceptation de l'idée de finitude et d'irréversibilité des seuils que nos sociétés ont atteints. Cela constitue des axiomes clés des propositions écologistes. Le délai se caractérise par quelques éléments essentiels.

D'abord, le délai est loin d'être une hypothèse théorique, comme le rappelle Günther Anders, dès le milieu des années 1950. Avec Hiroshima et Nagasaki, nous sommes face à une rupture historique qui nous a fait entrer définitivement, irréversiblement, dans ce qu'Anders appelle le « *temps de la fin* » : « *Dans "le temps de la fin" signifie : dans cette époque où nous pouvons chaque jour provoquer la fin du monde. – "Définitivement" signifie que le temps qui nous reste est pour toujours le "temps de la fin" : il ne peut plus être relayé par un autre temps mais seulement par la fin*^[20]. » La *durée* devient obsolète, l'humanité entre dans le *délai* et n'en sortira jamais plus. L'état d'avancement de notre puissance technique crée les conditions d'une irréversibilité fondamentale : même si l'idée de détruire les bombes peut nous séduire, nous aurions de toute manière les capacités de les recréer... Nous devons donc imaginer une autre manière de concevoir notre rapport au monde, afin d'étendre notre imagination « *pour qu'elle reste à la hauteur de ce que [nous avons] produit et des effets de [nos] actions*^[21] ». La menace nucléaire demeure une réalité incontournable aujourd'hui^[22]. Mais elle n'est plus la seule condition technique imposant le délai ; d'autres enjeux se sont associées à elle pour restreindre la *durée*. Dans de nombreux domaines (physique, chimie, agriculture, biotechnologie...), notre puissance technique nouvellement acquise se concrétise et nous fait entrer dans un compte à rebours. L'écologie politique, née en grande partie des luttes anti-nucléaires, tente à son tour de bousculer la conception dominante d'un temps qui dure, pour y substituer celle, minoritaire, d'un temps qui nous est compté^[23].

Le délai n'est pas une date fatidique qu'il ne faudrait pas atteindre ; il est au contraire une phase particulière qui entraîne l'impossibilité d'émergence d'une nouvelle phase historique. Le délai n'est pas une période que nous allons atteindre, mais il constitue déjà notre réel. Le délai prend appui sur les connaissances scientifiques du moment (avec toutes les incertitudes que cela comporte aussi...). Ces connaissances révèlent la réalité présente de mécanismes historiques déjà bien installés. Et elles permettent d'estimer le temps restant avant que la situation ne soit devenue complètement et définitivement irréversible. Sur le thème du réchauffement climatique, la validation scientifique du délai ne fait plus aucun doute : sur la base d'une importante production (rapports du GIEC, rapport Stern), les communautés scientifiques multiplient les appels à une action maintenant considérée comme extrêmement urgente : tous insistent sur l'importance de la décennie 2010-2020, et chaque sommet mondial sur le climat est maintenant qualifié de « *sommet de la dernière chance* ».

L'angoisse constitue la troisième caractéristique clé du délai. L'angoisse résulte de l'impossibilité d'échapper au projet qu'il présente. Implicitement il annonce une fin (d'un

[19] F. Guattari, *Les trois écologies*, Galilée, Paris, 1989.

[20] G. Anders, *Le temps de la fin*, L'Herne, Paris, 2007, p. 116.

[21] G. Anders, *L'obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Encyclopédie des Nuisances & Ivrea, Paris, 2002 [1956]. Une injonction que l'on retrouvera comme trame centrale du livre de H. Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion, Paris, 1995.

[22] À ce titre, on ne peut qu'être étonné de l'absence de profondeur de certaines analyses des responsables écologistes quant à la question atomique, qu'il soit civil ou militaire...

[23] Dans ce domaine, et dès les années 1970, en France, les titres à succès annoncent clairement la couleur : *Changer ou disparaître* (1972), *L'utopie ou la mort* (1973), *Y'en a plus pour longtemps* (1975), *La Gueule Ouverte : le journal qui annonce la fin du monde*...

type de société, de la civilisation, de l'humanité, etc.) et pose des limites à ce qui jusqu'ici n'avait pas de frontières (croissance, espace, ressources, innovation technique, etc.). Cette angoisse est bien sûr liée à la condition humaine (la précarité de notre existence) ; mais ici, elle devient un destin collectif.

Enfin, le *délai* suppose que l'urgence finira par nous imposer des situations de façon non négociable. À l'inverse, l'hypothèse de la *durée* suppose qu'on peut toujours différer l'urgence, et que l'on aura toujours la possibilité de renégocier ou de développer une nouvelle solution pour régler le problème. De plus, la *durée* suppose que nous puissions toujours trouver des solutions de substitution, de compensation, parce que nous raisonnons à partir d'une vision de la nature qui est inépuisable, sans limites... Le délai mobilise une vision catastrophiste – où tout au moins alarmiste – de la politique. Une telle perspective oblige à renégocier l'ordre des priorités du projet politique : quelles sont les valeurs fondamentales à préserver, non seulement pour permettre aux générations futures d'exister, mais de rester fidèles aux idéaux démocratiques ?

Une telle présentation du délai pourrait aboutir à un constat d'une démission du politique. La prise en considération de ce délai constitue pourtant un puissant levier émancipateur. Ainsi, il permet une conciliation entre la vision personnelle du temps et la vision écologique du temps. Les psychologues de l'environnement montrent que les hommes considèrent toujours comme « naturel » l'état de leur environnement qui coïncide avec la durée de leur vie et de leur expérience^[24]. Nous avons donc tendance à juger ce qui est normal ou pas avec les cadres référentiels de notre génération. Il est par conséquent difficile d'appréhender la continuité du processus historique de dégradation de notre environnement naturel. Cela concerne aussi les dimensions sociales (les changements de normes peuvent varier rapidement, notamment sous la contrainte, volontaire ou pas...). Il n'est certes pas aisé d'apprécier le seuil d'irréversibilité d'une situation. Le délai permet de réduire cette distance, en interrogeant davantage cette relation intime entre notre temps (la durée d'une vie) et les temps écologiques (rythmes climatiques, rythmes de la biodiversité, inertie des pollutions...). Le délai permet alors de s'extraire – un peu artificiellement – de cette structure de l'ignorance (selon le concept de Norbert Elias) propre à chaque société, constituée de cette illusion de sa propre permanence.

La temporalité du délai contribue donc à rénover le problème du maintien possible de l'avenir, c'est-à-dire au-delà des conditions de sa réalisation, celle posée par le *sens* du devenir humain. C'est l'une des questions que posent de nombreux théoriciens de la finitude, celle qui suppose de s'interroger sur les raisons d'un maintien, malgré tout, de l'histoire humaine. C'est l'essence même du projet philosophique de Hans Jonas ; loin de se réduire à la proposition méthodologique du principe de précaution, il entend développer un cadrage éthique de la responsabilité, permettant le maintien d'une *identité authentiquement humaine*, dans le but d'affirmer notre responsabilité vis-à-vis de notre avenir commun. Dans la continuité de sa réflexion sur le catastrophisme éclairé^[25], J.-P. Dupuy explore – dans les pas d'Illich – l'utilité de prolonger cette expérience humaine^[26].

Dernière conséquence « positive » du délai : il nous oblige à sortir d'une vision conditionnelle de l'avenir et à entrer dans une gestion *présente* de cette urgence. Conjuguer la crise écologique au conditionnel n'a plus de sens ; différer les décisions pas plus. Le délai n'est pas pour autant un renoncement à agir, il est, au contraire, une possibilité offerte à l'homme pour reprendre la maîtrise de ses choix. Car l'hypothèse du délai n'est pas de dire combien de

[24] H. Welzer, *Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*, Gallimard, Paris, 2009, p. 227.

[25] Dans laquelle il explore l'hypothèse d'un *catastrophisme rationnel* permettant d'« *obtenir une image de l'avenir suffisamment catastrophiste pour être repoussante et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui empêcheraient sa réalisation, à un accident près* » (J.-P. Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Seuil, Paris, 2002, p. 213).

[26] J.-P. Dupuy, *op. cit.*, 2008.

temps il reste pour décider, mais d'examiner dans ce délai la capacité de pouvoir proposer des solutions innovantes. Le délai offre un nouvel espace d'autonomie : non pas de principe, mais de réalité ; s'il vous reste peu de temps pour choisir, vous vous concentrez sur l'essentiel et sur ce qui fait vraiment sens. Avec une telle perception du temps, le concept de « générations futures » prend une autre signification : puisqu'elles peuvent ne jamais exister, nos choix présents sont d'autant plus importants.

Le délai comme affirmation de priorités :

- 1) Peser pour le développement d'une régulation supra-nationale disposant de moyens de sanction, s'imposant aux États ;
- 2) Réfléchir à une meilleure répartition des charges résultant d'une réduction de la consommation d'énergie ;
- 3) Analyser la question climatique comme un enjeu culturel et non pas exclusivement énergétique (l'énergie n'est pas en crise, notre addiction à la puissance de l'énergie est en cause). Selon Claude Lévi-Strauss, la culture n'a de sens qu'en tant que technique permettant d'accroître les chances de survie d'un groupe ;
- 4) Accompagner la libéralisation des choix individuels, permettant l'affirmation d'une autonomie de décision face aux logiques consuméristes. Permettre un développement des capacités individuelles en dehors d'une logique de compétition, en instaurant la reconnaissance de choix existentiels qui ne souhaiteraient pas entrer dans ce principe de concours. Illich préconisait, dès 1972, à travers le choix d'une société *conviviale*, les conditions d'un maintien de l'autonomie du sujet, capable d'élaborer des choix réellement libres et non pas soumis aux impératifs de la production définis par les institutions ;
- 5) L'affirmation de la mesure : la catastrophe peut être l'aveu d'un désespoir. En l'occurrence, ce type de discours témoigne plutôt d'une logique réaliste, rationnelle. La jugent alarmiste ceux qui estiment qu'elle est incompatible avec notre optimisme rationnel, et peu en accord avec l'idée de progrès et de bien-être futur. Face aux impasses de nos sociétés individualistes, hédonistes, présentéistes (c'est-à-dire dont seule importe la satisfaction immédiate de ses désirs), le discours alarmiste est, en partie, un discours de renoncement. Il renonce aux chimères d'une créativité scientifique débridée, sans liens avec les questions sociales...

La reconnaissance du délai est un acte proprement politique, puisque « *le propre de l'acte (de l'intervention) politique n'est pas simplement de bien fonctionner au sein de la trame des relations existantes, mais de modifier la trame même qui détermine la manière dont fonctionnent les choses*^[27] ». Le délai nous incite à nous interroger sur la capacité d'élaborer des décisions équitables – c'est-à-dire conformes à un idéal de justice et de solidarité que nous voudrions voir se perpétuer et s'étendre au niveau planétaire. En cela, il doit faire face à la limitation des choix qu'imposent de plus en plus la crise écologique et ses conséquences sur l'organisation du modèle démocratique.

La limitation des choix

La perspective catastrophiste (même éclairée...) n'amène certes pas à une conclusion trop optimiste... Les conséquences climatiques vont être de plus en plus présentes, les migrations climatiques vont croître – et avec elles la détresse de millions d'individus –, l'incertitude radicale de nos choix technologiques (biotechnologies, nucléaire...) va s'accroître pour

[27] S. Zizek, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Climats, Castelnau-le-Lez, 2007, p. 41.

répondre aux contraintes de l'immédiat... De telles perspectives conduisent à penser que nous allons entrer dans une phase historique où notre capacité de choisir les solutions pour inventer notre destin collectif vont se réduire... Cette *limitation du « temps qui reste »* et ce *délitement progressif de l'éventail des choix* qui nous sont offerts sont constitutifs de la notion de délai. Selon l'image de Luc Semal, il s'agit plutôt du *sablier des choix*, si l'on considère que chaque sortie de secours est un grain de sable qui tombe à son tour irréversiblement dans l'impossible, tandis que de moins en moins de solutions demeurent encore envisageables... Nous devons gérer un enchaînement de conséquences. La réduction de notre capacité de choix conduira à limiter les possibilités d'émergence d'autres choix. La limitation n'est pas segmentée, elle prendra de plus en plus les formes d'un cumul des contraintes, réduisant progressivement le champ des choix possibles. Examinons les principales raisons qui conduisent à cette limitation des choix.

D'abord reconnaître que les conditions géologiques de nos choix seront limitées. Des seuils d'irréversibilité ont été dépassés sans que nous nous en rendions réellement compte. À vouloir maintenir une relation déséquilibrée entre nos besoins de ressources fossiles et la capacité de la Terre à les produire, nous entrerons dans une récession économique. Cela témoignera de notre difficulté à sortir d'une dépendance sociale à la consommation énergétique^[28]. Notre incapacité actuelle à anticiper la disparition de ces énergies limite dramatiquement le temps qu'il nous reste pour préparer ce tournant géologique.

Ensuite, accepter que notre capacité d'imaginer des solutions sera de plus en plus saturée par la brutalité des situations que nous devons affronter. Notre espace mental va se rétrécir. C'est-à-dire que notre liberté d'imaginer des solutions adaptées aux enjeux risque d'être inhibée. Cela peut aboutir à deux attitudes. Soit se tourner vers les solutions du passé et accentuer leur utilisation ; ainsi la surenchère technique tend à devenir la seule réponse. Soit développer des stratégies irrationnelles et contreproductives, toujours violentes. « *Dire que la population du monde va perdre trois milliards d'habitants en trente ans n'est pas un froid constat de prévisionniste statisticien. La perspective est humainement insupportable. Hélas, elle est devant nous*^[29] » pronostique, sombrement, Yves Cochet. Comment faire face à une telle hypothèse et élaborer des choix, rapides, qui permettront d'éviter de telles conséquences à la situation écologique et sociale actuelle ? Comment dès lors conserver notre maîtrise des processus de décision sans sombrer dans l'utilisation de méthodes totalitaires ? Anders témoigne qu'il est aisé de se résoudre à détruire une partie de l'humanité dès lors que cette solution apparaît comme justifiable pour notre propre survie ; il n'aura fallu que huit années aux nazis pour mettre en place des « politiques » jusque-là inconcevables, rappelle Arendt... C'est parce que nous sommes dans l'incapacité d'accepter qu'il faut imaginer un autre devenir en dehors du modèle techniciste et productiviste actuel que notre avenir est ainsi limité. Prenons un exemple. Selon Eric Maurin, théoricien actuel emblématique de la question sociale, le clivage central de la société se situe, encore, entre ceux dont l'avenir est protégé et ceux que menace la violence du marché du travail et des évolutions économiques^[30]. Cette grille de lecture (le déclassement – phénomène de rupture qui conduit un individu à perdre sa position sociale, en raison d'un dysfonctionnement du système capitaliste) considère qu'il n'y a donc pas d'autres critères de classement... Comment sous-estimer à ce point les conséquences égalitaires de la société du risque (Ulrich Beck) ou la perturbation sociale générée par les enjeux environnementaux ? Et comment par conséquent anticiper sur les modes de régulations qui devront y faire face ? Paradoxalement, la situation écologique conduit à une injustice égalisatrice : elle aboutit à un statut d'égalité face aux évolutions de la

[28] R. Heinberg, *The party's over. Oil, war and the fate of industrial societies*, New Society Publishers, Gabriola Island, 2003.

[29] Y. Cochet, *Antimanuel d'écologie*, Bréal, Paris, 2009, p. 220.

[30] É. Maurin, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Seuil, Paris, 2009.

biosphère; nous serons dans l'impossibilité de construire des ghettos préservés (en tout cas, pas durablement). Nous serons confrontés à une similarité des conditions face aux conséquences climatiques ou de la perte de biodiversité. Mais cela ne masquera pas complètement, du moins à court terme, l'injustice face à l'incapacité de faire face aux conséquences ; et cela révélera, un peu plus, les inégalités et leurs structures profondes, notamment dans la possibilité offerte de pouvoir faire face aux aléas écologiques.

Reconnaître que la limitation des choix a des conséquences dramatiques sur la définition de nos identités – sur le plan individuel comme collectif. Choisir, c'est offrir et se donner la possibilité de construire ce que l'on entend *être*. N'oublions pas qu'il s'agit là d'une des plus anciennes revendications de l'écologie politique : concevoir une organisation sociale qui renforcerait la capacité du sujet à être, en dehors de son insertion dans le système productif et de son pouvoir d'achat. Choisir d'être, c'est donc décider d'accorder une valeur à telle ou telle option morale, mais aussi définir dans quelles conditions on entend vivre. Félix Guattari n'a eu de cesse de dénoncer la progressive réduction de la subjectivité du sujet dans nos sociétés productivistes. On assiste, au nom même de la nécessité du développement pour le progrès humain, à un appauvrissement continu des individus en tant que producteurs de subjectivité singulière^[31]. Qu'en sera-t-il lorsque cette subjectivité sera anecdotique ?

Enfin, cesser de considérer que les générations futures auront les mêmes opportunités que nous. Les anthropologues s'interrogent abondamment sur la capacité des nouvelles générations à prendre appui sur les connaissances (et erreurs) des anciennes générations. Dans une situation de crise avérée, cette transmission peine à jouer son rôle, car les modèles culturels des anciennes générations conditionnent, en partie, la capacité des nouvelles générations à renouveler leur compréhension du monde^[32]. Alors que les repères explicatifs du monde se transforment radicalement, nous devons interroger sans plus attendre nos propres modèles explicatifs afin que nous transmettions à ces nouvelles générations des systèmes de compréhension du monde mieux adaptés aux transformations de leur environnement. Une telle transformation reste problématique, tant notre attachement à notre modèle développementaliste (et les valeurs qui lui sont associées : progrès, croissance, consommation...) sont ancrés dans notre socialisation et la conception individualiste de nos sociétés. Ce à quoi il convient de rajouter l'inertie même de notre rapport au monde : nos prises de position ne se synchronisent pas avec les changements de situations qui nous menacent^[33]. Et la transmission de ces positions contribuera à façonner une représentation du monde pour les générations futures encore plus désynchronisées. Les conditions de la transmission de nos valeurs sont ainsi limitées à la fois par l'inutilité qu'elles pourront représenter dans un avenir proche et par les possibilités même de leur transmission, compte tenu des bouleversements des sociétés à venir.

La contraction démocratique

Le délai peut représenter un cadre normatif destiné à encadrer le dispositif technique de décision politique^[34]. Il pose la question des choix nécessaires à mettre en place ; il est donc une interrogation sur les adaptations des dispositifs de décisions afin de limiter l'impact des

[31] F. Guattari, *Les années d'hiver : 1980-1985*, Les Prairies Ordinaires, Paris, 2009.

[32] O. De Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris, 1995 ; J. Diamond, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ?*, Gallimard, Paris, 2006.

[33] G. Anders, *op. cit.*, 2002, p. 278 et s.

[34] L. Semal et B. Villalba, « Traduire l'urgence dans les décisions démocratiques. Contribution des discours écologistes à la prise en considération de la notion de délai », Association Française de Sciences Politiques, ST 40 « Les temps de l'écologie politique », 2009.

conséquences de la catastrophe à venir^[35]. La question est avant tout politique, car elle se pose dans le cadre d'une démocratie représentative pluraliste, destinée, dans son projet philosophique, à assurer la liberté et l'autonomie du sujet. Le *décal* amène à s'interroger sur la compatibilité des modèles décisionnels dans une démocratie avec les contraintes environnementales qui vont accroître les tensions sociales. Formuler plus directement, cela revient à poser la question de l'opérationnalité des processus démocratiques actuels pour faire face aux enjeux de la crise. Cela en tenant compte de la réduction du temps à notre disposition pour élaborer des solutions démocratiquement acceptables et en supposant qu'elles soient prises rapidement. Tout en maintenant d'importantes capacités d'adaptations aux changements à venir, puisque la logique des processus sociaux et environnementaux n'est pas linéaire : il faut encore tenir compte des mécanismes autocatalytiques qui peuvent amplifier les interactions des conséquences sociales et environnementales entre elles.

La contraction démocratique équivaut au processus de réduction de l'enjeu démocratique à l'affirmation de valeurs procédurales, au détriment des objectifs d'émancipation et d'égalité du projet démocratique. Cela aboutit, par exemple, à limiter l'espace démocratique au sol européen et à compartimenter l'élaboration de règles démocratiques entre les citoyens de ce territoire^[36]. Ou cela peut conduire à l'adoption, sur ce territoire, de règles restrictives à l'autonomie politique des individus, au nom même de leur liberté, afin de répondre aux injonctions de la sécurité, corollaire du maintien de la compétition économique internationale^[37]. Ce qui caractérise la démocratie – la possibilité de se construire, librement, un destin individuel et collectif, par l'affirmation et la reconnaissance de choix – se trouve ainsi de plus en plus limité. En réaffirmant l'inafaillibilité de son modèle (développement, croissance, individualisation...), sans prendre davantage en considération le contexte actuel (finitudes, irréversibilités environnementales, incertitudes techniques radicales, inégalités...), la démocratie risque de se heurter à des impasses fonctionnelles. Et au lieu de faire face à ces enjeux, de maintenir le cap du système productiviste – au risque même de torsions idéologiques et juridiques contradictoires. Nous devons pourtant faire face à la restriction du temps pour décider. Examinons quelques traits significatifs de cette contraction, au regard de l'enjeu écologique.

Tout d'abord, nous devons tenir compte des limites intrinsèques au processus démocratique lui-même. La crise du modèle représentatif est souvent invoquée^[38]. Celle-ci se caractériserait essentiellement par trois dimensions, l'une affectant directement le principe électif (abstention, volatilité électorale...), l'autre une crise globale de légitimité du pouvoir (élitisme, professionnalisation...) et la troisième renverrait à une crise d'imagination de notre imaginaire politique. Face à la crise écologique, la réponse de la démocratie représentative a longtemps oscillé entre le refus, le déni ou le dénigrement... Elle est, assez largement, incapable d'intérioriser efficacement les conséquences de l'avènement d'une société du risque et donc de poser la question de l'adéquation des mécanismes participatifs avec la complexité croissante de nos sociétés (sur le plan philosophique, c'est la question de Jonas, sur le plan scientifique, les interrogations d'Isabelle Stengers, sans oublier l'épineuse question de notre rapport avec les non-humains, de Bruno Latour ou Philippe Descola...). Cela met en exergue la difficulté de construire des dispositifs de négociation compte tenu de l'ampleur de l'incertitude (les enjeux autour des organismes génétiquement modifiés ou des

[35] J. A. Tainter, *The collapse of complex societies*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, 1988 ; W. F. Baber et R. V. Bartlett, *Deliberative environmental politics. Democracy and ecological rationality*, MIT Press, Cambridge, 2005 ; J. Diamond, *op. cit.*

[36] H. Welzer, *op. cit.*

[37] L'adoption d'un arsenal sécuritaire de plus en plus extensif, afin de répondre aux phénomènes terroristes qui participent à la réduction de l'espace privé des individus (D. Quessada, « De la sousveillance. La surveillance globale, un nouveau mode de gouvernabilité », *Multitudes*, n°40, 2010).

[38] M. Gauchet, *La démocratie d'une crise à l'autre*, Éditions Cécile Defaut, Paris, 2007.

nanotechnologies montrent assez bien ce hiatus). Avec le délai, notre conception du temps de la décision politique est bouleversée : le délai suppose d'abord de prendre des décisions très en amont. Lorsque les scientifiques disent qu'il reste dix ans pour agir, il est absurde d'attendre neuf ans pour commencer à prendre des décisions. Car plus la décision se fait attendre et plus notre possibilité de réaliser des choix se réduit. C'est le second point : le délai signifie une réduction des options possibles, là où la conception politique traditionnelle suppose l'infinité des combinaisons possibles. Ensuite, il est nécessaire d'intégrer l'irréversibilité des décisions prises actuellement, et donc de s'interroger sur les effets lointains des décisions présentes.

Deuxièmement, la contraction démocratique témoigne d'une difficulté de nos capacités d'adaptation. Bertrand Méheust pose abruptement les termes du débat. La démocratie continue à proposer le modèle de l'individualisme consumériste, qui n'est en rien compatible, à court terme comme à long terme, avec les enjeux de justice sociale et de respect de la biosphère. Tant sur le plan de son approche philosophique – établissant ainsi une filiation avec les critiques de Tocqueville – que sur le plan méthodologique, la démocratie ne peut réussir à s'adapter aux nouveaux enjeux écologiques. « *La démocratie telle qu'on la voit se mettre en place aujourd'hui, précise-t-il, est le système à travers lequel s'achèvera l'appropriation de la nature (et de la nature humaine) par la rationalité instrumentale*^[39]. » Le rapport Brundtland reconnaissait la double situation de crise, sociale et écologique. Dans son contexte historique, le développement durable semblait intéressant, car il promettait de « *rendre compatibles* » nos choix et nos possibilités (ressources, limites, etc.). Le développement durable s'est construit autour de l'idée selon laquelle nous disposions d'un temps de conversion pour adapter notre développement aux limites écologiques. Cette méthode révèle, une fois encore, notre incapacité à imaginer l'impossibilité même de cette négociation. En effet, la méthode préconisée par le rapport Brundtland est basée sur le principe d'une négociation permanente entre les acteurs, alors que nous devons décider en urgence sur un sujet dont le champ de négociation est limité, et que tous les acteurs ne disposent pas du même pouvoir... L'histoire présente montre très concrètement notre difficulté à nous adapter à la situation écologique. L'Accord de Copenhague mentionne un niveau donné de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et indique des objectifs précis de réduction... Mais en l'état actuel, la résolution du dérèglement climatique est insoluble et tout porte à croire que le réchauffement va se poursuivre au delà des 2°C, seuil jugé aujourd'hui encore contrôlable. L'abandon par le gouvernement Sarkozy de la taxe carbone est un signe évident d'une impossibilité des élites politiques à prendre en compte l'enjeu écologique dans la hiérarchie des décisions... Illustration, hélas prévisible, du mécanisme de l'interaction spéculaire mis en avant par Yves Cochet^[40]. En France, les lois Grenelles pourraient laisser croire à une profonde modification des orientations. Mais elles sont en partie vidées de leur substance et, surtout, elles montrent la lourdeur des procédures de négociation. Ce à quoi il convient d'ajouter la dimension inertielle des phénomènes écologiques. Plus nous tardons à prendre des mesures adaptées, plus nous devons prendre des mesures radicales, afin de compenser ce temps perdu... Paradoxalement, il est d'autres domaines où la réactivité des responsables politiques est plus vive. Leur capacité à réagir à la crise financière contribue à valoriser la fonction politique et à montrer que les ressources financières peuvent être mobilisées lorsque le personnel dirigeant estime que cela est nécessaire, pour la survie du système financier.

Troisièmement, il faut tenir compte de la capacité de la durée à résister... Alors que le délai nous invite à imaginer comment « gérer » la fin du pétrole abondant et bon marché, *a priori*

[39] B. Méheust, *La politique de l'oxymore. Comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*, La Découverte, Paris, 2009, p. 57.

[40] Y. Cochet, *op. cit.*, 2009.

irremplaçable à moyen terme, la durée nous autorise à imaginer des transitions énergétiques douces et réussies vers d'autres énergies abondantes et bon marché (généralement le nucléaire, les agrocarburants ou les renouvelables). Autre différence : le délai pose le problème à brève échéance (2010-2015, puisque la production mondiale de pétrole plafonne déjà), tandis que la durée le pose à longue échéance (quels objectifs pour 2050 ou pour 2100 ?). Par conséquent, si on croise le problème climatique (en insistant notamment sur l'imminence des points de rupture et des effets d'emballement) avec la question énergétique (pic pétrolier imminent, déclin inéluctable des matières premières, risques de ruptures d'approvisionnement électrique dès cet hiver...), alors *le problème climatique est moins un problème de long terme qu'un problème de compte à rebours, moins un problème de durée qu'un problème de délai*. Il est vrai que du côté des écologistes, des erreurs d'exagération conduisent parfois à des datations hasardeuses (Ehrlich, en 1968, sur la surpopulation et les effets induits^[41]). D'autres tentent de mesurer le délai qui nous sépare d'un déclin mondial de la production pétrolière^[42]. Plus souvent, la prudence incite à ne pas donner de repères temporels^[43] ; mais cela nuit à la crédibilité de cette hypothèse, car cela interdit la fixation d'un calendrier d'action politique. Les propositions écologistes se trouvent ainsi pris au piège du paradoxe propre au discours de la fin : soit la fin ne se produit pas et ce discours est *a posteriori* considéré comme erroné, soit la fin se produit comme prévu mais nul n'est plus là pour le constater^[44].

La contraction oblige à interroger une contradiction fondamentale qui risque de s'installer. Le régime démocratique peut être contraint d'adopter des mesures contraignantes, afin de maintenir son ambition développementaliste. Le capitalisme va s'appuyer sur le discours catastrophiste pour surmonter une nouvelle contradiction. Le catastrophisme est une préparation à la « *soumission anticipée aux états d'exception, l'acceptation des disciplines à venir, l'adhésion à la puissance bureaucratique qui prétend, par la contrainte, assurer la survie collective* »^[45]. L'idée est intéressante, mais elle ne permet pas pour autant d'évacuer la réalité de cette crise et de sa nécessaire prise en compte dans la décision publique et nos choix individuels. L'objectif n'est donc pas fondamentalement de s'adapter aux limites écologiques, mais d'adapter l'ordre démocratique pour maintenir l'hypothèse d'un avenir radieux... L'enjeu est d'éviter cet engrenage qui conduirait fatalement à la barbarie, selon l'analyse proposée par Isabelle Stengers^[46]. Historiquement, la plupart des auteurs écologistes participent à une vision démocratique du temps politique. Ils estiment que nous disposons d'une *temporalité de transition* pour réaliser d'autres choix, permettant le prolongement de la *durée* – le délai est une condition de la compréhension des rapports hommes-milieu, mais pas un destin forcément fatal (n'oublions pas l'alternative proposée par René Dumont...). Cette transition doit résulter d'une délibération collective et non pas d'une simple imposition issue de la clairvoyance de quelques-uns. Nous sommes loin d'une vision simplement écofasciste^[47]...

Enfin, la contraction démocratique résulte de la rencontre d'une difficulté du modèle démocratique à prendre en compte l'enjeu écologique et l'existence d'une quadruple contrainte qui s'impose à ce régime. La *contrainte temporelle* : nous sommes face à un ultimatum que nous ne pouvons continuer à nier (Nicolas Hulot, après d'autres, semble avoir

[41] P. R. Ehrlich, *La bombe P. Sept milliards d'hommes en l'an 2000*, Fayard, Paris, 1972 [1968].

[42] Y. Cochet, *Pétrole apocalypse*, Fayard, Paris, 2005 ; R. Heinberg, *op. cit.*

[43] D. Meadows *et al.*, *op. cit.* ; Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *op. cit.*

[44] J.-P. Dupuy, *op. cit.*, 2002.

[45] R. Riesel et J. Semprun, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Encyclopédie des Nuisances, Paris, 2008, p. 78.

[46] I. Stengers, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, La Découverte, Paris, 2009.

[47] A. Gorz, *Écologie et politique*, Seuil, Paris, 1978, p. 22 et suiv., et le ch. 4, « Socialisme ou écofascisme », p. 87 et suiv. ; S. Latouche, « Écofascisme ou écodémocratie », *Le Monde Diplomatique*, novembre, 2005.

saisi toute l'importance de cette limite). Elles concernent ensuite la **contrainte exogène** : comme le souligne Y. Cochet, « **on ne négocie pas avec la nature** » ; la géologie et la climatologie imposent un modèle de négociation à nos politiques qui continuent pourtant à faire comme si elles pouvaient s'élaborer en dehors de ces contingences... De plus en plus, nous devons faire face à une **contrainte égalitaire**, qui redessine les relations entre humains et non-humains. Enfin, elles évoquent la **contrainte sociale** : le rationnement devient une condition nécessaire du partage dans un monde fini (la carte carbone, le revenu maximum autorisé...). La démocratie ne pourra faire l'économie d'explorer, rapidement, ces pistes, au lieu de se contenter d'interroger les procédures à choisir pour envisager, un jour, plus tard, de construire un débat à la hauteur de l'enjeu écologique. Le long terme révèle un décalage fondamental entre la manière dont nous imaginons la durée de la politique et la réalité matérielle des phénomènes écologiques (dérèglement climatique, pénuries énergétiques, épuisement des ressources, sixième extinction de la biodiversité, empoisonnement de l'environnement...) et sociaux (explosion des inégalités sociales, développement de la surveillance généralisée, guerre pour les ressources y compris pétrolières en Irak...). Autrement dit, le long terme doit désormais s'envisager comme une hypothèse possible et non plus nécessaire de l'action politique.

Il est clair qu'actuellement il n'y a pas, institutionnellement, de remises en cause de la capacité de nos régimes politiques modernes à maîtriser ce devenir. Mis à part les petits Etats Insulaires, menacés par la montée des eaux, quels sont ceux qui prennent en compte l'option du délai ? Pourtant, plus nous reportons ces décisions, plus nous serons dans la gestion de crise... ce qui n'est pas très propice au rééquilibrage des rapports de force et d'argent, ou à un partage équitable des ressources. Il ne faut pourtant pas en conclure à une incompatibilité des projets écologistes et démocratiques.

La grande dispersion

Frank Herbert dans son épopée (*L'Empereur-Dieu de Dune*, 1981 et *Les Hérétiques de Dune*, 1984) met en scène les rapports complexes des hommes, du temps et de la politique. Pour éviter l'extinction de l'espèce humaine, l'Empereur-Dieu instaure un pouvoir politique tyrannique afin de rendre sa loi tellement insupportable qu'elle entraînera « la **Grande Dispersion** ». Sa tyrannie n'est à son échelle qu'un simple délai, permettant à l'humanité de se préparer à une période de son histoire qui sera sans équivalent. Pour le tyran, il faut permettre à l'humanité d'explorer toutes les voies... L'analogie est délicate à transposer ici... Non pas en raison de la durée de vie du tyran (3500 ans...), mais plutôt en raison de l'hypothèse insidieuse d'un recours à la contrainte autoritaire pour entrer résolument dans la prise en compte des contraintes écologiques. Rappelons-le encore une fois : la dérive autoritaire n'est pas très prisée chez les théoriciens écologistes. Cette histoire permet de mener un double questionnement sur la situation actuelle : interroger le mécanisme d'homogénéisation à l'œuvre dans notre société moderne et permettre de maintenir une dispersion de nos choix.

Nous sommes englués dans une vision du monde qui est incapable de s'échapper de l'homogénéisation de nos représentations mentales. L'écologie politique s'est construite en refusant les formes de développement de la modernité lorsqu'elle tente de se confondre avec une vision pacificatrice de l'ordre du monde. Elle a, dès le début de son existence, mis en avant la violence faite à la nature. Elle a dénoncé l'amnésie culturelle et politique de la modernité face aux exactions commises en son nom. La modernité est au contraire présentée comme un vaste processus **d'homogénéisation** : au nom de la rationalité, de la performance, de l'efficacité de la technique, de la planification... Le réel – social ou écologique – est progressivement ajusté aux normes de la rationalité instrumentale. La mondialisation actuelle

ne fait que poursuivre et amplifier cette homogénéisation. L'écologie politique actuelle peut être conçue comme ce qui doit permettre à la politique de maintenir la conservation de la diversité des choix. La subjectivité de la singularité (Guattari) contre cet homme unidimensionnel (Marcuse) que façonne peu à peu le modèle productiviste et consumériste. Un rapport au réel emprunt de doute au détriment d'une compréhension du monde inscrite dans une idéologie préconçue. Pour maintenir cette diversité des choix, l'écologie politique peut-elle continuer à renoncer à son propre projet politique^[48] ?

L'écologie politique est avant tout une mutation « dévolutive », elle n'est pas une car elle ne peut s'individuer. Elle constitue, en soi, une réflexion sur le commun, sur ce qui doit être pris en considération, indépendamment de sa situation sociale (ou des contingences électorales). Elle incarne ce qui doit être transmis, en raison de sa valeur même, indépendante du contexte de reconnaissance de sa valeur utilitariste (de la révolution industrielle aux dérives de la société de l'immatériel). Pourtant, elle forme une sorte de totalité. C'est en ce sens que nous proposons d'insister sur la notion de délai. Car il permet de se concentrer sur notre propre responsabilité dans l'élaboration d'un projet politique adapté aux limites et aux incertitudes radicales de nos sociétés modernes. Le délai, loin de constituer un renoncement, propose au contraire une méthode pour débrider l'imagination politique. Le délai est certes une notion *supraliminaire*, pour reprendre un terme employé par Günther Anders : une réalité trop grande pour être vraiment perceptible par l'individu. Supraliminaire dans son existence mais aussi dans ses conséquences. Cela entraîne de profondes dissonances cognitives, c'est-à-dire une tension intérieure forte entre le message perçu et l'incapacité de la personne à y répondre. En cela, le délai permet de réconcilier la nécessité de prendre des décisions majeures sur le court terme, avec la possibilité d'en gérer les conséquences sur le long terme. *L'écologie politique doit avant tout demeurer une pensée politique des conséquences.*

[48] Sur l'endormissement du récit écologiste et ses euphémisations, voir J.-P. Bozonnet, « Les métamorphoses du grand récit écologiste et son appropriation par la société civile », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol. 39, n°3, 2007, p. 311-342.